

# Gastroskopie

Si vous désirez avoir une sédation (un médicament intraveineux) qui détend avant l'examen, vous devez être accompagné.

Prendre note que la sédation n'est pas obligatoire pour votre examen, c'est votre choix.

Prenez note que votre accompagnateur peut demeurer sur place pour toute la durée de l'examen ou revenir vous chercher après celui-ci. (L'accompagnateur doit avoir un moyen de communication pour être rejoint s'il quitte le département) Vous ne pouvez pas conduire de véhicule les 24h après l'examen.

## CONVOCATION EN AVANT-MIDI

- Être à jeun depuis minuit. Aucun liquide, nourriture ou médicament.

## CONVOCATION EN APRÈS-MIDI

- Être à jeun à partir de 08H00. – Ne plus rien prendre par la bouche.
- Avant 08H00 vous pouvez prendre un déjeuner liquide (Thé, eau, jus de pommes, bouillon, boost, ensure) et vos médicaments avec de l'eau.
- Le dernier repas solide doit être pris avant 00h00.

Vous ne devez pas prendre d'anti-inflammatoire 7 jours avant l'examen. (advil, motrin, naprosyn, célébrex)

Ne prenez pas l'insuline pour le diabète le matin de l'examen

Vous ne devez pas porter de bijoux ni de vernis à ongles la journée de l'examen.

Présentez-vous au département endoscopie, au sous-sol Hervé-Gagnon, avec votre carte d'assurance maladie, votre carte d'hôpital, liste de médicaments